

# Kusuri Products Limited

www.kusuri.co.uk



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MALACHITE GREEN 2%

Date de composition: 28/05/2015

Indice de révision: 1

### Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

#### 1.1 Identificateur du produit

Nom du produit: MALACHITE GREEN 2% 250ml, 500ml, 1 l.

Numéro CAS: 2437-29-8

Code de produit: MAL1/MAL2/MAL3

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée: Médicament aquatique pour carpe Koï

Pas recommandée: Pour toute autre espèce

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de l'entreprise: Kusuri Products Limited  
12 Wentworth Road  
Heathfield Industrial Estate  
Newton Abbot  
Devon  
TQ12 6TL  
Royaume-Uni

Tél: +44 (0)1626 836600

Fax: E- +44 (0)1626 836700

mail: [kay@kusuri.co.uk](mailto:kay@kusuri.co.uk) QM

#### 1.4. Numéro de téléphone d'urgence:

Tél. en cas d'urgence: +44 (0)1626 836600

### Section 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification sous CLP: Tox. aiguë 4: H302; Dom. aux yeux 1: H318; Repr. 2 H361d; Aquatique aiguë 1: H400  
Aquatique chronique 1: H410;

Principaux effets néfastes: Nocif en cas d'ingestion. Provoque des dommages graves aux yeux. Soupçon de dommages au fœtus. Très toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Indication de danger: H302: Nocif en cas d'ingestion.

H318: Provoque des dommages graves aux yeux.

H361d: Soupçon de dommages au fœtus.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets néfastes à long terme.

Termes de signalisation: Danger

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## MALACHITE GREEN 2%

**Pictogrammes de danger:** GHS07: Point d'exclamation  
GHS08: Danger pour la santé  
GHS09: Environnement



**Mesures de précaution:**

P280: Porter des gants/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection faciale.

P271: Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien ventilée.

P301+310: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un docteur.

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact, le cas échéant et si possible. Continuer à rincer.

P501: Mettre le contenu/le conteneur au rebut dans un centre agréé.

### 2.3. Autres dangers

**PBT :** Ce produit n'est pas identifié comme étant une substance PBT.

## Section 3: Composition/information sur les composants

### 3.1. Substances

**Identité chimique:** MALACHITE GREEN OXALATE

## Section 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

**Contact avec la peau:** Retirer immédiatement tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés sauf s'ils adhèrent à la peau. Rincer la peau affectée avec de l'eau courante pendant 10 minutes ou plus S'il y a de la substance sur la peau. Consulter un docteur.

**Contact avec les yeux :** Rincer l'œil avec de l'eau courante pendant 15 minutes. Consulter un docteur.

**Ingestion :** Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. Si conscient, donner un demi-litre d'eau à boire immédiatement. Consulter un docteur.

**Inhalation :** Retirer la personne affectée de la zone d'exposition tout en prenant garde à votre propre sécurité. Consulter un docteur.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Contact cutané :** Possibilité de traces d'irritation et de rougeur à l'endroit du contact.

**Contact oculaire :** Possibilité de traces d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent couler abondamment.

**Ingestion :** Possibilité de douleurs et de rougeurs à l'endroit de la bouche et de la gorge. Des nausées et des maux d'estomac peuvent survenir. Des vomissements peuvent survenir.

**Inhalation :** Possibilité d'irritations à l'endroit de la gorge, avec une sensation d'oppression sur la poitrine.

**Effets différés / immédiats:** Des effets immédiats sont possibles après une exposition à court terme.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MALACHITE GREEN 2%

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Immédiat / spécial: S/O

## Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Agents d'extinction

**Agents d'extinction:** Des agents d'extinction convenant pour le feu environnant devraient être utilisés. Utiliser des jets d'eau pour refroidir les conteneurs.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers d'exposition:** Émet des fumées toxiques lors de la combustion.

### 5.3. Avis pour les sapeurs-pompiers

**Avis pour les sapeurs-pompiers:** Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

## Section 6: Mesures en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles:** Voir la section 8 de la fiche de sécurité pour les détails sur la protection individuelle. Si à l'extérieur, ne pas approcher sous le vent. Si à l'extérieur, maintenir les passants hors du vent et à l'écart des zones de danger. Repérer la zone contaminée par des signaux et éviter l'accès à du personnel non autorisé.

### 6.2. Précautions environnementales

**Précautions environnementales:** Ne pas décharger dans des égouts ou des rivières

### 6.3. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

**Procédures de nettoyage:** Collecter les déversements dans du matériau absorbant. Transférer dans un conteneur de récupération verrouillable et étiqueté pour mise au rebut selon une méthode appropriée. Terminer le nettoyage en versant de l'eau sur la surface contaminée et en évacuant le produit par le biais du système sanitaire.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections:** Voir la section 8 de la fiche de sécurité.

## Section 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions pour une manipulation sûre

**Exigences de manipulation:** Éviter tout contact direct avec la substance. Assurer une ventilation suffisante de la zone. Ne pas manipuler dans un espace confiné.

### 7.2. Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

**Conditions de stockage:** Stocker dans une zone fraîche et correctement ventilée entre 2°C et 30°C. Veiller à bien fermer le conteneur. Le sol du local de stockage doit être imperméable afin d'éviter toute fuite de liquides.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

**Utilisation(s) finale(s) spécifique(s):** Médicament aquatique pour carpe Koï.

**Attention:** Ne pas dépasser la dose recommandée sur l'étiquette. Un surdosage tue les poissons.

## Section 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition en atelier:** S/O

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques : S/O

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ MALACHITE GREEN 2%

Protection respiratoire : S/O

Protection des mains : Nitrile protecteur ou gants en latex.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité. Veiller à disposer d'un bain oculaire.

Protection cutanée: Vêtements de protection.

### Section 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur : Vert

Point de fusion/plage °C: S/O

#### 9.2. Autres informations

Autres informations: S/O

### Section 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Des réactions dangereuses ne se produisent pas dans des conditions normales de transport ou de stockage. Une décomposition peut survenir en cas d'exposition à des conditions ou des matériaux mentionnés ci-dessous.

#### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur et gel.

#### 10.5. Matières incompatibles

Substances à éviter: Agents oxydants. Acides forts.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: Émet des fumées toxiques lors de la combustion.

### Section 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Dangers pertinents de la substance:

Danger	Voie	Base
Toxicité aiguë (tox. aig. 4)	ING	Sur la base de données de test
Domage/irritation oculaire grave	OPT	Sur la base de données de test
Toxicité reproductive	--	Sur la base de données de test

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## MALACHITE GREEN 2%

### Symptômes / voies d'exposition

- Contact cutané:** Possibilité de traces d'irritation et de rougeur à l'endroit du contact.
- Contact oculaire :** Possibilité de traces d'irritation et de rougeur. Les yeux peuvent couler abondamment.
- Ingestion :** Possibilité de douleurs et de rougeurs à l'endroit de la bouche et de la gorge. Des nausées et des maux d'estomac peuvent survenir. Des vomissements peuvent survenir.
- Inhalation :** Possibilité d'irritation à l'endroit de la gorge, avec une sensation d'oppression sur la poitrine.

**Effets différés / immédiats:** Des effets immédiats sont possibles après une exposition à court terme.

### Section 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

**Valeurs d'écotoxicité:** Aucune donnée disponible.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité:** Pas biodégradable.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation:** Potentiel de bioaccumulation.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Identification PBT:** Ce produit n'est pas identifié comme étant une substance PBT.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes:** Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes terrestres.

### Section 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Opérations de mise au rebut:** Transférer dans un conteneur approprié et contacter l'instance régionale de collecte de déchets pour avis.

**NB:** Nous attirons l'attention de l'utilisateur sur la possible existence de règles régionales ou nationales pour la mise au rebut.

### Section 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. N° ONU

**N° ONU:** UN2811

#### 14.2. Nom correct du produit conformément aux règlements-types de l'ONU

**Nom correct du produit:** LIQUIDE TOXIQUE, ORGANIQUE, NON SPÉCIFIÉ PAR AILLEURS.

((bis[[4-[4-9diméthylamino0benzhydrylidene]cyclohexa-2,5-dien-1ylidene]diméthylammonium]oxalate))

#### 14.3. Classe(s) de danger de transport

**Classe de transport:** 6.1

#### 14.4. Groupe d'emballage

**Groupe d'emballage:** III

#### 14.5. Dangers environnementaux

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
**MALACHITE GREEN 2%**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## MALACHITE GREEN 2%

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

<b>Précautions particulières:</b>	Aucune précaution particulière
<b>Code tunnel:</b>	E
<b>Catégorie de transport:</b>	2

### Section 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Règles de sécurité, sanitaires et environnementales/législation spécifique pour la substance ou le mélange

**No. de licence du fabricant:** SAM0002 sous règlements VMD.

**COSHH:** Control of Substances Hazardous to Health (COSHH) Regulations 2002

**HSE:** Health and Safety at Work Act 1974

H.S.E. Guidance Note EH40 (Occupational Exposure Limits)

Manual Handling Operations Regulations 1992

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

**Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

### Section 16: Autres informations

#### Autres informations

**Autres informations:** Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément au Règlement (EU) No 453/2010 de la Commission.

**Avertissement légal:** Les informations ci-avant sont censées être correctes, mais ne prétendent pas être exhaustives et doivent uniquement être utilisées à titre indicatif. L'entreprise ne peut pas être tenue responsable pour tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.